

ARPP

Elles entretiennent le lien aux racines paysannes

Fabienne Morand

Présentations et rapports ont occupé l'ordre du jour de la 56^e assemblée de l'Association romande des paysannes professionnelles (ARPP) qui s'est déroulée le 8 février à Satigny (GE).

«Vous êtes une assemblée qui est très bien menée, vous avez beaucoup de graines à apporter à d'autres associations agricoles, je vous félicite», s'est exclamé, au moment des divers, Laurent Tornay, président d'Agora. Il en a aussi profité pour encourager ces femmes compétentes à rejoindre d'autres comités du milieu. «Dans mon mandat de quatre ans, l'un des moments qui m'a particulièrement plu a été la signature, à Berne, de la déclaration finale PFO (participation des femmes dans les organisations agricoles) pour une plus grande mixité dans les organisations agricoles suisses», a-t-il relevé.

De retour à Genève

Près de deux heures avant d'arriver au point «divers», l'assemblée – qui n'a pas connu de changement dans son comité et dont les comptes ont été approuvés – a débuté par une présentation du canton hôte par François Erard, directeur



Les membres du comité: Céline Carnal, Florentina Leordean Gonin, Marianne Rime, Tècle Lachat, Alexandra Cropt, Véronique Eschler et Laurence Bassin (de gauche à droite). F. MORAND

d'AgriGenève. Il a rappelé que: «Genève est un canton agricole! L'agriculture occupe 45% du territoire. De plus, grâce à la marque Genève Région – Terre Avenir (GRTA) et ses 500 produits, nous avons pu entrer dans la grande distribution avec Migros». Un bout du lac que l'ARPP n'avait plus rejoint pour ses assises depuis Soral en 2008.

Dans son rapport, la présidente de l'ARPP, Laurence Bassin, de Marchissy (VD), a logiquement évoqué la météo et les aléas de la vie. «Nous, gens de la terre, nous adaptons sans cesse aux caprices

du temps et ses conséquences. Nous affrontons les changements climatiques et appréhendons les mesures écologiques depuis longtemps mais peut-être trop en silence et surtout pas assez vite pour ce monde qui change à une vitesse folle, de plus en plus dénué de bon sens mais surtout de lien direct avec ses racines terriennes», a déploré la présidente vaudoise.

L'art de transmettre

S'engager, se former et défendre ses droits et son métier ont fait partie des thèmes abordés par les différentes in-

terlocutrices, à l'image de la présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF), Anne Challandes. «Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble, a cité Anne Challandes. Je vous invite à vous engager sur les éléments qui concernent l'agriculture. Notre travail de base, c'est de produire de la nourriture et si les initiatives à venir passent, elles auront un grand impact. De plus, les paysannes ont un savoir-faire énorme et elles sont bientôt les seules à le maîtriser. Nous devons le maintenir. Je vous invite à promouvoir votre savoir-faire et les produits de la région.» Une phrase liée à la demande récente de Swissmilk de partager des recettes culinaires locales sur son site internet.

Au travers des mots de Laurence Bassin, l'engagement, la formation et la défense professionnelle ont aussi été relevés. Toutefois, pour continuer à représenter les paysannes diplômées, il faut bien entendu des membres. L'ARPP en compte 357 cette année, mais avec des arrivées (4) toujours moins nombreuses que les démissions (10).

Formation des paysannes et partage d'expériences

Du côté du bilan de la formation professionnelle de paysannes, la membre du comité de l'ARPP Céline Carnal a intégré la direction des examens, en juillet 2019. Avec son sourire habituel, elle a relevé que certaines étaient probablement en train de suer, car le délai pour rendre leur travail approchait à grands pas. Il s'agit d'une «cuvée exceptionnelle de 22 candidates romandes pour l'obtention du brevet». Par contre, aucune femme ne se présente aux examens de Maîtrise. En 2019, elles étaient 11 à prétendre au brevet et 8 ont obtenu leur sésame. «Je les féli-

cite et espère qu'elles intégreront les rangs de notre chère ARPP», a-t-elle ajouté. L'appel est lancé. Céline Carnal a également précisé que la moyenne finale est de 4,35 et que les modules Economie rurale et Droit rural ont connu le plus haut taux d'échec (environ 30%), tandis que ceux Famille et société, et Mise en valeur des produits n'ont pas connu d'échec. Dans son rapport de présidente, Laurence Bassin a invité les membres présentes à «encourager autour de vous des jeunes femmes susceptibles de faire le Brevet de paysanne en partageant vos expériences».

FM